



REF : HAB031

HABILITATION MECANIQUE M1 M2 MR MC

Permettre au personnel de travailler en sécurité à proximité ouvrages présentant des risques conformément aux RPP EDF



Public

Toute personne intervenant sur ou à proximité des ouvrages présentant des risques mécaniques ou thermodynamiques



Participants

Jusqu'à 12 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Maîtrise de la langue française



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Nous consulter

Objectifs

- ✓ Connaître les risques mécaniques et thermodynamiques et les moyens pour s'en protéger
- ✓ Obtenir l'habilitation Mécanique conformément au Recueil de Prescriptions au Personnel (EDF)

Programme

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Obligations réglementaires
Recueil de prescriptions au personnel - EDF (RPP)
Symboles et objet de l'habilitation mécanique
Enjeux pour l'entreprise

EVALUATION DES RISQUES

Caractéristiques d'une intervention à risque
Mécanisme d'apparition de l'accident de travail
Facteurs de risques comportementaux
Principe de base d'une évaluation des risques

PREVENTION DES RISQUES

Analyse préliminaire des risques
Différents risques : mécanique, thermodynamiques, électrique, chimiques, pneumatique, hydraulique...
Préparation en maintenance
Régimes d'intervention
Mise en sécurité de l'installation (consignation, isolation, condamnation)
Remise en service de l'installation
Documentation (plan de prévention, mode opératoire...)

LES EQUIPEMENTS ET MOYENS DE PROTECTION

Équipements de protection individuel et collectif
Distances de sécurité
Systèmes de protection

GESTES DE PREMIERS SECOURS

EXERCICES PRATIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation participative, diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience, apports théoriques, exercices et études de cas spécifiques à l'établissement.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, divers outillages et matériel...

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en maintenance

Evaluation et validation

Tests théoriques (QCM)
Délivrance d'un certificat de réalisation et d'un titre d'habilitation

Périodicité de recyclage

Une périodicité de 3 ans est recommandée

Support remis aux stagiaires

Des supports dématérialisés sont remis à chaque stagiaire

Références réglementaires

Recueil de Prescriptions au Personnel (EDF), Article R4323-1 du code du travail

Les + NEOMIS

- + Confirme au RPP EDF
- + Mises en situation adaptées à votre activité
- + Méthode pédagogique participative
- + Nombreux exercices et vidéos proposés tout au long du stage

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION